



CONGRÈS DE PARIS SUR LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

LE DROIT DES INVENTIONS DE SALARIÉS

ASIE – ÉTATS-UNIS – EUROPE

19 SEPTEMBRE 2014

**ESPACE HAMELIN
17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 PARIS**

Organisé par :

La Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise (FNDE)

En collaboration avec :

Le Centre d'Etudes internationales de la Propriété intellectuelle (CEIPI)

Le Center for Advanced Study & Research on Intellectual Property (CASRIP), Université de Washington

En partenariat avec :

L'INPI, L'ASPI, La CNCPI, L'ACPI, L'APEB, L'AAPI, Le Groupe Français de l'AIPPI, L'ACEIPI



Les inventions sont des idées qui s'expriment à travers des créations : elles peuvent naître partout dans le monde, là où se trouvent des chercheurs, qui parfois de leur propre initiative, mais le plus souvent dans le cadre de contrats, se voient confier la tâche d'initier des produits ou des procédés nouveaux, de résoudre des problèmes techniques indispensables au développement économique des nations.

Ainsi en est-il, en particulier, des inventions créées en exécution de contrats de travail.

L'intérêt que suscite pour les Etats et pour les entreprises, l'innovation technique, a conduit les législateurs à élaborer des règles destinées à rendre leur territoire attractif pour les centres de recherche-développement dans l'industrie, les organismes publics ou privés de recherche et inciter les chercheurs qu'ils emploient à inventer.

Parmi ces mesures, figurent des avantages financiers, des formes diverses d'intéressement, qui varient d'un pays à l'autre au profit des auteurs d'inventions.

Le congrès de Paris du 19 septembre 2014, qui réunit les spécialistes des principaux pays du monde vous propose de débattre sur ce nouvel instrument juridique de la compétition économique mondiale : le droit des inventions de salariés en Asie, aux Etats-Unis et en Europe.

Yves Reboul

I. LE RÉGIME JURIDIQUE DES INVENTIONS DE SALARIÉS

- 9H00-9H30 : OUVERTURE DU CONGRÈS

Modérateur : Mme Aurélie MARIE, Présidente du Groupe français de l'AIPPI

- 9H00-9H10 : allocution de bienvenue : M. Christophe GEIGER, Directeur général et Directeur du Laboratoire de Recherche du CEIPI, Université de Strasbourg
- 9H10-9H30 : rapport introductif : M. Thierry SUEUR, Président de l'APEB

- 1^{er} THÈME : L'ASIE

Modérateur : M. Alain MICHELET, Président de la CNCPI

- 9H30-9H50 : le système des inventions de salariés au Japon

Intervenant : M. Kenji SHIMADA, Director for Intellectual Property, JETRO Düsseldorf

- 9H50-10H10 : le système des inventions de salariés en Chine

Intervenant : M. Hui HUANG, avocat au barreau de Pékin

- 10H10-10H30 : le système des inventions de salariés en Corée du Sud

Intervenant : M. Christian KYUNG SEOK CHUN, Patent Attorney, IP Kim Chang

- 2^{ème} THÈME : LES ÉTATS-UNIS

Modérateur : M. Alain MICHELET, Président de la CNCPI

- 10H30-10H50 : le système des inventions de salariés aux USA

Intervenant : Professeur Toshiko TAKENAKA, Director of CASRIP, School of Law University of Washington

- 10H50-11H10 : discussions

- *11H10-11H30 : pause café*

- 3^{ème} THÈME : L'EUROPE

Modérateur : M. Pierre GENDRAUD, Président de la FEMIPPI

- 11H30-11H50 : le système des inventions de salariés en Allemagne

Intervenant : Professeur Heinz GODDAR, German Patent Attorney, European Patent and Trademark Attorney, Partner at Boehmert & Boehmert

- 11H50-12H10 : le système des inventions de salariés en France

Intervenant: Professeur Jacques RAYNARD, Université de Montpellier, Président FNDE

- 12H10-12H30 : le système des inventions de salariés au Royaume-Uni

Intervenant : Mme Belinda ISAAC, Intellectual Property Lawyer, Isaac & Co

- 12H30-12H50 : discussions

- *13H00-14H30 : déjeuner*

II. LA MISE EN ŒUVRE DU DROIT DES INVENTIONS DE SALARIÉS

- 1^{er} THÈME : LES INVENTIONS DE SALARIÉS ET LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Modérateur : M. Francis AHNER, Ancien Président de la FICPI

- 14H30-14H50 : Intervenant : M. Nicolas NORD, Maître de conférences, Faculté de droit, Université de Strasbourg

- 2^{ème} THÈME : LES INVENTIONS DE SALARIÉS ET LA PRATIQUE DES ENTREPRISES : TABLE-RONDE

Modérateur : M. Yves LAPIERRE, Directeur Général de l'INPI

- 14H50-16H20 :
Intervenants :
 - USA : Mme Sonia COOPER, Senior Patent Attorney, Skype Division, MICROSOFT (10mn)
 - JAPON : Japan IP Association (10 mn)
 - TAIWAN : M. Paul C.B. LIU, Emeritus Professor, Taiwan Chengchi University , Co-Director of the International Intellectual Property Program, Tsinghua University, School of Law : A confirmer (10 mn)
 - ALLEMAGNE : A confirmer (10 mn)
 - ROYAUME-UNI : A confirmer (10 mn)
 - FRANCE :
 - M. Denis BOULARD, Deputy Director of Patents, Direction Internationale Propriété Industrielle, L'OREAL Research & Innovation (10mn)
 - Intervenant à confirmer, AIR LIQUIDE (10 mn)
 - M. Pierrick ROUSSEAU, Intellectual Property Director, PIERRE FABRE (10mn)
 - Intervenant à confirmer, PEUGEOT (10 mn)
- 16H20-16H50 : discussions
- 16H50-17H00 : *pause café*

- 3^{ème} THÈME : LE RÈGLEMENT DES LITIGES

Modérateur : M. Pierre LENOIR, avocat associé Allen&Overy LLP, Président de l'AAPI

- 17H00-17H45 :
Intervenants :
 - Mme Marie-Françoise MARAIS, Conseiller à la Cour de Cassation, Présidente de la CNIS
 - M. Pierre VERON, avocat Veron & Associés, Paris
- 17H45-18H00 : rapport de synthèse : Professeur Jean-Christophe GALLOUX, Professeur à l'Université Paris II Assas, Avocat
- **18H00 : CLÔTURE**
Intervenants :
 - Professeur Toshiko TAKENAKA, Director of CASRIP
 - Professeur Yves REBOUL, Professeur émérite au CEIPI et Directeur de la Section française du CEIPI

Informations pratiques

Date et lieu

Vendredi 19 septembre 2014

ESPACE HAMELIN

17, rue de l'Amiral Hamelin

75116 PARIS

Tél : 01 45 05 71 02

Métro : Boissière (Ligne 6) – Iéna (Ligne 9)

Horaires

9H – 18H

Frais d'inscription

280,00 €HT – 350,00 €TTC

(incluant les pause-café et le déjeuner)

Pour tous renseignements

Alexandra DUPONT, F.N.D.E.
34 bis, rue Vignon – 75009 Paris
Téléphone 01 42 66 18 19
Courriel : adupont@fnde.asso.fr

Conférence entrant dans le cadre de la formation professionnelle continue

NB Toute annulation de moins de 5 jours avant la journée ne pourra être prise en compte

Bulletin d'inscription

A détacher et à renvoyer à FNDE, 34bis rue Vignon 75009 Paris

Courriel : adupont@fnde.asso.fr

Nom, Prénom

Fonction

Société

Adresse

.....

Code Postal Ville

Tél E-mail

Adresse facturation

.....

Code Postal Ville

Tél E-mail

N°TVA intracommunautaire

Règlement**350,00 €**..... Joint Sur facture

Souhaite participer au Congrès de Paris du 19 septembre 2014

Et joins à cet effet un chèque au nom de la FNDE de **350,00 €**.....